

LES INDUSTRIES MÉDICALES EN AFRIQUE

UNE RÉPONSE RÉGIONALE AUX PÉNURIES
D'APPROVISIONNEMENT



Les industries médicales en Afrique

Une réponse régionale aux pénuries
d'approvisionnement

À propos

L'approvisionnement de certains produits de santé a été mis à rude épreuve par la crise de la COVID-19. Ce rapport indique que l'Afrique peut se positionner stratégiquement et développer une réponse régionale afin d'éviter de futures pénuries de ces produits.

Garantir la santé des Africains, tout en positionnant le continent de façon stratégique au sein du futur paysage commercial de l'industrie médicale mondiale, sont des objectifs compatibles. L'ouverture des marchés, la diversification de l'offre et le renforcement des chaînes de valeur régionales pour lutter contre la COVID-19 permettraient de renforcer la capacité de résistance face aux futures pandémies et contribueraient à faire de l'Afrique un fournisseur compétitif de certains biens de santé. La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) possède un rôle essentiel à jouer dans le soutien de ces chaînes de valeur.

Remerciements

Julia Spies a conceptualisé et préparé ce rapport, avec l'aide précieuse de Maria Cantero, Dumebi Ochem et Sylvain Périllat en matière de recherche. Xavier Pichot a partagé toutes les données tarifaires et fiscales. Ursula Hermelink et Abdellatif Benzakri ont fourni des informations extraites des enquêtes commerciales de l'ITC sur les mesures non tarifaires. Mondher Mimouni et Lionel Fontagné (École d'Économie de Paris) ont apporté des conseils et commentaires utiles.

Natalie Domeisen et Anne Griffin ont géré la production éditoriale du rapport et ont supervisé le contrôle de la qualité. Jennifer Freedman a édité le rapport. Sylvain Périllat et Emma Begag ont participé à la traduction du résumé en français. Serge Adeagbo et Franco Iacovino ont fourni un soutien pour les impressions numériques et pour le graphisme.

Résumé

Le 3 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé plaide en faveur d'une augmentation de 40% de la production mondiale de certains équipements de protection individuelle, afin de répondre à une demande mondiale croissante due à la COVID-19. Au niveau régional, on constate que l'Afrique, à elle seule, a besoin de 15,3 millions de masques, 5,2 millions de blouses, 273 300 lunettes et 13,1 millions de gants, chaque mois.

L'Organisation mondiale de la Santé a également estimé que l'Afrique a besoin d'un demi-million de litres de désinfectant chaque mois¹. La demande pour d'autres équipements médicaux, tels que des ventilateurs, des kits de tests et des équipements de thérapie, a également augmenté.

Ce rapport examine comment l'Afrique pourrait se positionner stratégiquement et développer une réponse régionale face à ces pénuries. Nous suggérons trois solutions :

1. Maintenir le marché régional ouvert pour les produits de santé essentiels

Alors que de nombreux fournisseurs limitent leurs exportations de produits médicaux, il devient essentiel d'envisager des mesures visant à faciliter la circulation transfrontalière de ces produits, à savoir une exemption à titre temporaire de droits de douane et autres régulations. Alors que la plupart des pays développés ont pris des mesures en faveur d'une libéralisation du commerce depuis mai 2020, ce n'est pas le cas des pays en développement, en Afrique et ailleurs.

Les enquêtes de l'ITC sur les mesures non tarifaires montrent que les entreprises en Afrique rencontrent tout particulièrement des difficultés à importer des produits de santé. Une « voie rapide », similaire à celle mise en place pour les denrées périssables, permettrait un dédouanement et une circulation rapide de ces biens.

2. Diversifier les fournisseurs

L'Afrique s'approvisionne en produits médicaux principalement auprès de l'Union Européenne, de la Chine et de l'Inde. En moyenne, le continent ne fournit que 8% de ces biens aux marchés africains.

L'analyse de l'ITC sur le potentiel d'exportation, qui tient compte des conditions d'offre et de demande, ainsi que des liens de commerce bilatéraux, identifie des fournisseurs potentiels pouvant augmenter leurs exportations de produits de santé en Afrique. L'Égypte, par exemple, serait un fournisseur viable de pansements adhésifs, avec un potentiel de croissance de ses exportations au sein du continent. Parmi d'autres fournisseurs régionaux possédant un tel potentiel de croissance figurent le Ghana et l'Afrique du Sud.

3. Renforcer les capacités régionales d'approvisionnement de produits médicaux

Les gouvernements doivent renforcer les capacités actuelles afin de garantir l'accès aux biens essentiels. Alors que l'Afrique possède de nombreux entrants indispensables à la production de produits de santé — tels que le caoutchouc, les tissus et l'éthanol — ces produits sont souvent exportés sans transformation.

Les décideurs politiques pourraient soutenir le développement des chaînes de valeur régionales en orientant des investissements vers ces secteurs. Ils pourraient également tirer parti des négociations dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), afin de garantir le bon fonctionnement des échanges commerciaux le long de ces chaînes de valeur.

Le rapport de l'ITC, « Les industries médicales en Afrique : une réponse régionale aux pénuries d'approvisionnement », examine le potentiel d'approvisionnement africain de l'industrie médicale et dévoile l'importance du commerce dans la réponse du continent en matière de santé, à court et long terme. Le rapport a pour objectif de soutenir le cadre des Nations Unies pour la réponse socio-économique immédiate à la COVID-19, récemment publié, ainsi que les discussions autour de la mise en œuvre de la ZLECA.

¹ Estimations de l'Organisation mondiale de la Santé des besoins mensuels totaux pendant la COVID-19, désagrégées au niveau régional et basées sur les données de population de l'Organisation internationale du Travail.

L'Afrique du Sud et l'Égypte pourraient fournir des entrants utilisés pour produire des désinfectants en Afrique

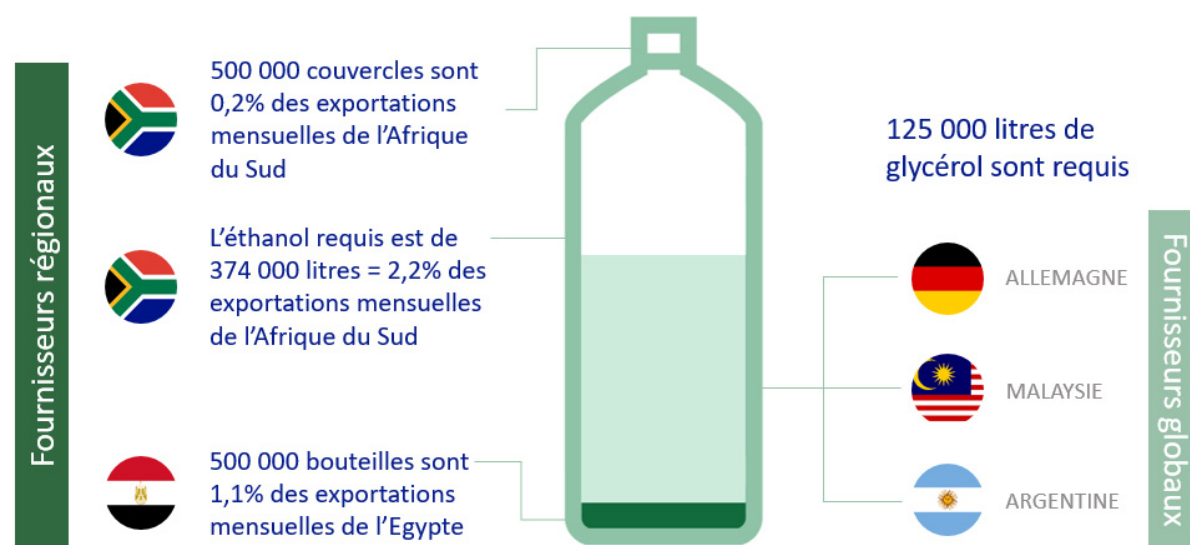
Aujourd'hui, seul un litre sur six des importations africaines de désinfectants provient de fournisseurs régionaux. En renforçant la coopération régionale et globale, cette part pourrait augmenter, mettant l'Afrique en position de fournir les 500 000 litres de désinfectants nécessaires chaque mois pour faire face à la COVID-19.

Les désinfectants nécessitent trois entrants : de l'éthanol dilué avec de l'eau distillée, du glycérol et des bouteilles plastiques. Comme le montre la figure, l'Afrique produit déjà de l'éthanol, des bouteilles plastiques ainsi que des bouchons en quantité suffisante. Fournir un demi-million de bouteilles et de bouchons correspond à une fraction des exportations mensuelles de l'Afrique de ces produits (0,2% et 0,1%), l'Égypte et l'Afrique du Sud étant les principaux fournisseurs.

De même, les 374 000 litres d'éthanol constituent seulement 1,5% des exportations mensuelles actuelles du continent (et 2,2% de l'Afrique du Sud).

La production locale de glycérol, en revanche, pourrait être insuffisante pour répondre aux besoins de production de désinfectants. Cela signifie qu'une stratégie d'approvisionnement mondial serait nécessaire.

L'Afrique du Sud, le seul exportateur net de désinfectants du continent, se procure le glycérol principalement de Malaisie et d'Argentine. Un fournisseur alternatif pourrait être l'Allemagne, qui a un potentiel d'exportation non réalisé pour le glycérol de \$2,9 millions vers l'Afrique du Sud, et de \$6.9 millions vers l'Afrique toute entière.



Note : prix estimé pour l'éthanol — \$0,63 par litre, pour le glycérol — \$2,06 par litre.

Source : ITC Trade Map et Export Potential Map.

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) a un rôle vital à jouer dans la consolidation du secteur des fournitures médicales en Afrique.

Les réductions de droit de douane, ainsi que les mesures de facilitation du commerce pour soutenir la libre circulation des produits de santé et de leurs ingrédients au niveau régional, sera un pas important dans la construction de la résilience du continent face aux crises sanitaires globales et dans la diversification de l'offre globale.

Actuellement, la différence entre les droits de douane moyens imputés aux fournisseurs africains et non-africains est souvent faible. Pour les désinfectants, elle est d'à peine 1,7 points de pourcentage. Cela complique la tâche aux fournisseurs africains pour rivaliser sur le marché régional.

Il demeure donc important pour la négociation et la mise en œuvre de la ZLECA de prioriser ces aspects.



Siège

Centre du commerce international
54-56 Rue de Montbrillant
1202 Genève, Suisse

P: +41 22 730 0111
F: +41 22 733 4439
E: itreg@intracen.org
www.intracen.org

Adresse postale

Centre du commerce international
Palais des Nations
1211 Genève 10, Suisse